



Sonatrach signe un contrat avec trois sociétés étrangères

Il s'agit des sociétés, respectivement, indonésienne des hydrocarbures Pertamina, espagnole Talisman (filiale de Repsol) et italienne Bonatti.

D'un montant de 85 millions d'euros avec une durée de réalisation de trois années, ce contrat porte sur l'augmentation des capacités de réinjection de gaz au niveau du champ pétrolier de Menzel Ledjmet Nord.

Ce document a été signé par le directeur de la division Associations de Sonatrach, Farid Djettou, le directeur général international exploration-production de Pertamina, Djoko Imanhardjo, le directeur général de Talisman, Didier Wolszczowski, et le directeur commercial Oil and Gaz de Bonatti, Mario Portapuglia.

Par ailleurs, le cabinet britannique de recherche économique et de conseil Oxford Business Group (OBG) a indiqué sur son site que l'Algérie intensifie ses investissements dans les secteurs pétrolier et gazier en lançant de nouveaux projets dans le cadre d'une stratégie qui vise à accroître la production et à développer l'industrie de la transformation pour créer de la valeur ajoutée.

Dans ce sens, OBG rappelle l'entrée en production, en mars dernier, du champ gazier de Timimoun qui devrait produire 1,8 milliard de m³ de gaz/an à partir de 37 puits, dans le cadre d'un partenariat Sonatrach

(51 % des parts) - **Total** (37,75 %) - Cepsa (11,25 %).

Un autre projet devrait être lancé au deuxième semestre de 2018 : le développement du champ gazier de Touat, un partenariat entre Sonatrach (35 %), Engie (30%) et Neptune Energy (35%), qui a fait l'acquisition d'Engie E&P International en février 2018, souligne OBG.

L'Algérie a produit environ 95 milliards de m³ de gaz en 2017, dont environ 55 % ont été exportés, principalement vers l'Europe, précise ce cabinet britannique.

"Si une hausse des investissements et des projets de diversification devrait soutenir la croissance dans le secteur de l'énergie, les autorités ont également évoqué des modifications à la législation actuelle dans le cadre d'une stratégie visant à attirer une plus grande participation des acteurs internationaux", souligne OBG.

"Les acteurs du secteur critiquent depuis longtemps la législation en vigueur, considérée comme dissuasive pour les acteurs internationaux désireux de s'installer dans le pays, affirmant que certaines mesures ne correspondent plus à la réalité des activités du secteur dans un contexte de prix de l'énergie plus bas".

Outre les changements fiscaux, les propositions de réforme du code des hydrocarbures comportent une simplification des procédures bureaucratiques et administratives pour les investissements, ce qui devrait "encourager encore davantage les activités dans les secteurs pétrolier et gazier".